

Accord de Service de réseau GNSS Topnet Live

Conditions d'utilisation

Le Contrat suivant s'applique à l'accès et à l'utilisation des services Topnet Live pour lesquels vous avez acquis un abonnement.

I. Conditions générales de service - Abonnement

1. Acceptation et commande

Les présentes **Conditions du Service Topnet Live** (les « **Conditions** » ou le « **Contrat** ») sont conclues entre Topcon Europe Positioning B.V. ou les filiales de Topcon incorporées dans le territoire où vous êtes actif (« **Topcon** ») fournissant l'accès à son Réseau de Stations de Référence (le « **Réseau Topcon** ») et l'individu ou l'entité acceptant ces conditions générales (« **Client** » ou « **Abonné** ») en cliquant sur le bouton « J'accepte » ou « S'inscrire », en créant un compte ou en se connectant. Vous pouvez imprimer cet accord qui sera conservé par nous sous forme électronique et vous sera envoyé à votre demande.

Si un individu accepte les conditions au nom d'une société ou d'une autre entité, ledit individu déclare qu'il a l'autorité et l'âge légal pour engager ladite entité aux Conditions. Topcon se réserve le droit de mettre fin ou de suspendre de plein droit le service en cas de non-respect des Conditions.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE TOPCON S'APPLIQUENT AU PRÉSENT CONTRAT [elles peuvent être trouvées sur www.topconpositioning.com] En cas de conflit entre les conditions générales du présent Contrat et les conditions de tout autre contrat entre les parties concernant l'acquisition d'un abonnement au service ou son assistance, y compris les conditions générales de Topcon, les conditions du présent Contrat prévaudront.

2. Topnet Live Services.

Sous réserve de votre respect des présentes Conditions de service, Topcon vous accorde un droit et une licence non exclusifs d'accès et d'utilisation des services de correction du réseau GNSS Topnet Live (« **Service Topnet Live** ») pour la durée de l'abonnement afin de satisfaire la finalité des services d'arpentage pendant le cours normal de vos

activités. Ce service Topnet Live comprendra des services de données de correction pour les données satellitaires GNSS pour GPS et GLONASS ainsi que des services optionnels pour Galileo et BeiDou qui resteront disponibles sur demande. Dans cette clause, « **Services d'arpentage** » signifie les services effectués pour fournir des mesures physiques des surfaces de la terre et/ou de la mer, des caractéristiques naturelles et/ou des objets artificiels non statiques pour la seule finalité de déterminer les positions absolues et relatives de ces surfaces, caractéristiques et objets dans le cadre d'un arpentage géodésique, topographique, cadastral, hydrographique ou de construction et d'ingénierie. Afin d'éviter toute ambiguïté, les services d'arpentage comprennent le contrôle GNSS automatisé des machines de construction et de génie civil, mais excluent toute autre utilisation de l'automatisation des machines et excluent les services d'arpentage aérien.

3. Abonnement à Topnet Live Services

3.1. Abonnement.

3.1.1. Plans d'abonnement à Topnet Live.

Les services Topnet Live sont des services par abonnement qui permettent à l'abonné d'accéder, via Internet, à des données de correction des observations de position GNSS en temps réel (« **lectures de données en temps réel** »), par le biais d'une transmission de données sans fil à commutation de paquets et, dans certaines régions, à commutation de circuits, comme GSM, GPRS, 3G/4G/5G. Les services Topnet Live sont proposés dans le cadre des « **plans d'abonnement Topnet Live** » suivants, qui offrent aux abonnés un accès limité ou illimité aux services Topnet Live, en fonction du plan auquel vous souscrivez. Les plans d'abonnement Topnet Live qui vous sont applicables sont confirmés dans le courriel que vous avez reçu contenant les informations relatives à l'activation du compte.

3.2. Droits d'accès.

3.2.1. Vous pouvez autoriser le personnel associé à votre entreprise à accéder aux services Topnet Live et à les utiliser dans le cadre de cet abonnement (« **Utilisateurs de compte autorisés** »). L'utilisation des services Topnet Live dans le cadre de cet abonnement n'est pas limitée à un appareil unique; elle peut être utilisée sur plusieurs appareils mais non pas simultanément.

À tout moment, un seul dispositif par Plan d'Abonnement Topnet Live peut accéder aux services Topnet Live en vertu de la présente licence. Vous vous engagez à informer tout le personnel que vous autorisez à utiliser les services Topnet Live selon les termes, conditions et restrictions des Conditions de service, et vous restez responsable devant la loi de leur respect des Conditions de service.

3.2.2. **Restriction.** Dans le cadre de cet abonnement, vous êtes autorisé à accéder aux relevés de données en temps réel des Topnet Live Services, à condition que vous : (1) n'accédez pas aux services Topnet Live ou que vous les utilisiez autrement que par ou avec un appareil qui vous appartient et que vous utilisez ; (2) de ne pas transférer, ou accorder une sous-licence ou de revendre les services Topnet Live ou le contenu (à une autre personne ou entité) ; (3) de ne pas utiliser les services Topnet Live ou le contenu pour créer un autre produit ou service autre que les services de sondage ; ou (4) de ne pas diffuser ou de disséminer autrement les services Topnet Live pour une utilisation simultanée à partir de plus d'un appareil. Vous reconnaissez que les services Topnet Live sont uniquement capables de fournir des informations de position relatives à des objets physiques. Les Utilisateurs autorisés du compte n'accèdent aux services Topnet Live que par le biais d'identifiants et de mots de passe authentifiés. L'authentification se fera à l'aide du protocole NTRIP ou de l'identification de l'appelant si seules des connexions à commutation de circuits sont disponibles sur votre appareil et/ou dans votre zone géographique

3.3. Conditions d'abonnement.

3.3.1. Afin d'utiliser les services Topnet Live et de communiquer avec eux, vous devez acheter un ou plusieurs plans d'abonnement aux services Topnet Live et acheter séparément (ou avoir déjà acheté) un ou plusieurs dispositifs matériels de réception du Système Mondial De Navigation Par Satellite (« GNSS ») (comme le récepteur Hiper-VR ou Hiper-HR de Topcon) et un ou plusieurs dispositifs de communication sans fil qui prennent en charge les services sans fil GSM ou GPRS 3G/4G/5G (collectivement, **les « Dispositifs »**). En outre, pour recevoir la transmission de

données par GPRS, vos appareils doivent prendre en charge le protocole NTRIP (Networked Transport of RTCM via Internet Protocol) du domaine public.

3.3.2. Pour pouvoir utiliser les services Topnet Live avec vos Dispositifs de communication GSM, GPRS, 3G/4G/5G, vous devrez peut-être acheter un plan de données sans fil distinct auprès de votre opérateur de communications sans fil. Tous ces services et équipements de communication sans fil que vous obtenez sont soumis aux conditions générales de l'accord ou des accords applicables entre vous et votre opérateur de téléphonie sans fil, également, Topcon n'est pas responsable de la disponibilité, de la qualité ou de la performance des services de communication sans fil et des équipements téléphoniques qui relèvent de la seule responsabilité de votre opérateur de téléphonie sans fil.

3.4. Compte d'abonné.

3.4.1. Pour accéder aux services Topnet Live et les utiliser, vous devez ouvrir un compte et nous fournir des informations actuelles, complètes et exactes. Topcon se réserve le droit de refuser ses services Topnet Live à quiconque, à tout moment et à sa seule discrétion. Le *formulaire de demande de compte Topnet Live et le formulaire d'inscription Topnet Live* que vous avez soumis, une fois acceptés par Topcon (comme confirmé par Topcon par écrit par e-mail ou autre moyen), sont désignés ci-après comme le « **Contrat Du Plan De Service Topnet Live** ».

3.4.2. Une fois que vous aurez rempli le *formulaire d'inscription à Topnet Live*, nous (Topcon) choisirons un mot de passe et un nom d'utilisateur pour chaque abonnement au Plan De Service Topnet Live.

3.4.3. Vous êtes entièrement responsable du maintien de la confidentialité de vos mots de passe et de vos comptes, et vous acceptez que Topcon puisse mettre fin à votre abonnement et à votre accès aux services Topnet Live si vous ne le faites pas. En outre, vous êtes entièrement responsable de toutes les activités qui se déroulent sous votre compte. Vous acceptez d'informer immédiatement Topcon de toute utilisation non

autorisée de votre compte ou de toute autre violation de la sécurité. Topcon ne sera pas responsable de toute perte que vous pourriez subir à la suite de l'utilisation de votre mot de passe ou de votre compte par une autre personne, que ce soit à votre insu ou non.

4. Responsabilités du client

4.1. Le client est responsable de toutes les activités qui se déroulent dans le cadre de ses abonnements et doit respecter l'ensemble des lois, traités et règlements locaux, régionaux, nationaux et étrangers applicables dans le cadre de son utilisation du service, y compris ceux relatifs à la confidentialité des données, aux communications internationales et à la transmission de données techniques ou à caractère personnel. Topcon peut restreindre ou annuler le service Topnet Live s'il existe une suspicion raisonnable d'utilisation frauduleuse de votre part. Vous serez responsable de tous les frais encourus par Topcon ou toute autre partie (y compris les honoraires d'avocat) à la suite de votre utilisation abusive ou frauduleuse du service Topnet Live. L'utilisation abusive ou frauduleuse comprend, sans s'y limiter :

- L'utilisation des services Topnet Live de manière à interférer de manière déraisonnable avec l'utilisation des services Topnet Live par un ou plusieurs autres utilisateurs ou clients sans fil ou à interférer de manière déraisonnable avec la capacité de l'opérateur sous-jacent à fournir les Services Topnet Live ;
- Fraude à l'abonnement ou accès non autorisé ; ou utilisation des services Topnet Live sans autorisation ou sur un appareil volé ou perdu ;
- Entreprendre toute action qui impose une charge déraisonnable ou disproportionnée sur l'infrastructure des services Topnet Live
- Falsifier ou établir une connexion non autorisée au réseau ;
- Revendre ou refacturer les services Topnet Live à toute autre personne ou entité.
- La rediffusion des services Topnet Live sans l'autorisation écrite expresse de Topcon ; ou
- L'utilisation des services Topnet Live de toute autre manière non autorisée ou illicite

4.2. Vous comprenez et reconnaissez que les services Topnet Live ne sont pas, et ne sont pas destinés à être

utilisés pour une utilisation ou une application critique pour la sécurité ou liée à la sécurité et vous ne devez pas les utiliser de cette manière.

4.3. Vous êtes responsable de tout risque de perte de l'équipement matériel nécessaire pour communiquer avec le service Topnet Live, quelle qu'en soit la cause, y compris la panne du véhicule, le vol, l'incendie, la collision, le sabotage et le vandalisme

5. Propriété.

Il est entendu qu'entre Topcon et le Client, tous les droits, titres et intérêts dans le Service (et le Logiciel), et toutes les suggestions, idées et commentaires proposés par le Client concernant le Service (et le Logiciel), y compris tous les Droits de Propriété Intellectuelle dans chacun des éléments précédents, appartiennent et sont conservés uniquement par Topcon ou ses concédants, le cas échéant. Par la présente, le Client cède et cédera irrévocablement à Topcon toutes les évaluations, idées, réactions et suggestions faites par le Client à Topcon concernant le Service et le Logiciel (collectivement, « **Rétrospection** ») et tous les Droits de Propriété Intellectuelle dans la Rétrospective. Le nom et le logo Topcon, le nom et le logo du Service, et les noms de produits associés au Service sont des marques déposées de Topcon et aucun droit ou licence n'est accordé pour les utiliser. Sauf indication contraire dans les Conditions ou accord exprès écrit de Topcon selon le cas d'espèce, vous ne pouvez pas modifier, copier, distribuer, transmettre, afficher, reproduire, publier, accorder une licence, créer des œuvres dérivées, transférer, louer ou vendre toute donnée obtenue à partir du Service Topnet Live.

6. Frais et Paiement ; Renouvellement

6.1. Frais. Afin d'accéder aux services Topnet Live et de les utiliser, vous devez payer les frais d'abonnement et les taxes applicables à chaque abonnement au Plan De Service Topnet Live que vous avez acheté, aux taux en vigueur au moment où le paiement est dû (les « Frais »). Ce qui précède est réputé exclure la TVA et tous les autres frais, taxes, prélèvements et droits (quelle que soit leur désignation) qui résultent directement ou indirectement de réglementations ou de mandats gouvernementaux (pour éviter tout doute, cela comprend, sans s'y limiter, ceux des organisations reconnues par le gouvernement qui prélèvent des frais sur les droits de propriété intellectuelle) Topcon peut à tout moment, mais pas

plus d'une fois au cours d'une période de douze mois, augmenter ses frais d'abonnement en raison d'une augmentation des prix ou des frais imposés à Topcon par des fournisseurs tiers des services Topnet Live et vous acceptez de payer cette augmentation des frais.

6.2. Paiements. Toutes les obligations de paiement sont non résiliables et tous les montants payés ne sont pas remboursables. Topcon se réserve le droit, à sa propre discrétion, de modifier ses frais et charges et d'introduire de nouvelles charges. Sauf si Topcon, à sa discrétion, en décide autrement, les entités seront facturées en Euros. Les montants dus en retard sont soumis à un intérêt de 1,0 % par mois sur tout solde impayé, ou au maximum autorisé par la loi, selon le montant le moins élevé, plus tous les frais de recouvrement.

6.3. Si les services Topnet Live sont suspendus en raison d'un défaut ou d'un retard de paiement et qu'ils sont ensuite rétablis (la suspension et le rétablissement sont accordés ou refusés à la seule discrétion de Topcon), des frais administratifs de rétablissement de cinquante euros (50 EUR) par Plan De Service Topnet Live vous seront facturés et vous acceptez de les payer au moment du rétablissement des services Topnet Live, afin de couvrir les frais engagés par Topcon en rapport avec la suspension et le rétablissement des services Topnet Live. Une suspension des services Topnet Live ne prolongera pas la durée de l'abonnement au Plan De Services Topnet Live. En cas de résiliation anticipée d'un plan de service Topnet Live pour quelque raison que ce soit, le solde de tous les frais d'abonnement payables jusqu'à la fin de la période d'abonnement sera immédiatement dû et exigible. Topcon a le droit permanent d'approuver votre crédit et de modifier vos conditions de crédit. Topcon se réserve le droit de vous demander un dépôt de garantie à sa seule discrétion

7. Modifications, Disponibilité

7.1. Modifications. Topcon se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'apporter des changements (modifications, améliorations ou ajouts) à ce contrat et aux Services Topnet Live, y compris, mais sans s'y limiter, les changements requis pour se conformer aux lois applicables. Topcon fournira des efforts commercialement raisonnables pour donner au

Client un préavis d'au moins deux (2) mois de tout changement dans le format des Services Topnet Live qui, d'après Topcon, aura pour conséquence que le Client ne pourra plus accéder aux Services Topnet Live dans le cadre de votre abonnement au Plan de service Topnet Live et Topcon remboursera tous les frais d'abonnement payés pour la période d'abonnement non écoulée si vous ne pouvez plus accéder aux Services Topnet Live. À tout moment, Topcon peut mettre à disposition de nouvelles applications, outils, caractéristiques ou fonctions par le biais du Service, dont l'utilisation peut être conditionnée par l'accord du Client à des conditions supplémentaires.

7.2. Disponibilité. Pendant la Durée, Topcon fournira des efforts commercialement raisonnables pour maintenir le Réseau Topcon en état de fonctionnement à tout moment (autre que pendant les périodes où Topcon peut effectuer une maintenance programmée et les périodes d'indisponibilité dues à des événements de Force Majeure et/ou au comportement ou aux services de tiers). L'abonné est également conscient que le service du réseau Topcon peut être interrompu, ou la validité des données modifiée, en raison de conditions locales telles que le blocage par des arbres ou des bâtiments ou des interférences radio. Toutefois, l'abonné est conscient que des interruptions de service peuvent survenir à tout moment et que la disponibilité du service de données n'est donc pas garantie. Topcon n'accepte aucune responsabilité pour l'indisponibilité ou l'inexactitude des données pour quelque raison que ce soit. Topcon fournira des efforts commercialement raisonnables pour empêcher l'accès non autorisé aux Données du Client par des tiers (sauf si un tel accès est exigé par la loi applicable ou une ordonnance d'un tribunal compétent). Topcon n'assume pas et n'aura aucune responsabilité pour des événements indépendants du contrôle de Topcon ou des sous-traitants, concédants ou partenaires commerciaux de Topcon, y compris, mais sans s'y limiter, les cas de force majeure, les actes de toute entité gouvernementale, les actes d'ennemis publics, les grèves ou les conditions météorologiques.

8. Confidentialité

8.1. Informations Confidentielles « Informations confidentielles » désigne toutes les informations non publiques divulguées par une partie (la « **Partie Divulgateur** ») à l'autre partie (la « **Partie Destinataire** ») sous quelque forme ou support que ce soit, oral, écrit, graphique ou électronique, conformément au présent Contrat, qui sont désignées comme confidentielles ou exclusives, ou qu'une personne raisonnable devrait comprendre comme confidentielles ou exclusives. Les Informations Confidentielles comprennent, mais ne sont pas limitées aux conditions du présent Contrat, les informations relatives à la technologie, aux produits, au savoir-faire, aux secrets commerciaux de l'une ou l'autre des parties, qu'ils soient ou non brevetables ou protégeables par le droit d'auteur, aux spécifications, aux clients, aux plans d'affaires, aux informations sur les prix, aux activités de promotion et de marketing, aux finances et autres affaires commerciales, aux produits Topcon et à toute autre chose créée ou développée par Topcon en relation avec les présentes et les Services. Le client n'enlèvera pas ou ne détruira pas les marques de propriété ou les légendes restrictives placées sur ou contenues dans le service et/ou les matériaux associés.

8.2. Obligations de non-divulgateur. La Partie Destinataire n'utilisera pas les Informations confidentielles de la Partie Divulgateur à d'autres fins que celles nécessaires à l'accomplissement de ses obligations ou à l'exercice de ses droits en vertu du présent Contrat et par Topcon pour améliorer le Service (la « **Finalité** »). La Partie Destinataire ne divulguera pas les Informations confidentielles de la Partie Divulgateur à un tiers ; sous réserve que la Partie Destinataire puisse divulguer les Informations confidentielles à ses partenaires, dirigeants, administrateurs, employés, contractants, Affiliés, agents, conseillers ou représentants qui ont besoin d'accéder à ces Informations confidentielles pour la Finalité et qui sont soumis à des obligations de confidentialité écrites au moins aussi strictes que les obligations énoncées dans le présent Article 6. Chaque partie accepte la responsabilité des actions de ses partenaires, dirigeants, administrateurs, employés, contractants, affiliés, agents, conseillers et représentants, et protégera les informations

confidentielles de l'autre partie de la même manière qu'elle protège ses propres informations confidentielles d'importance majeure, mais avec au moins une précaution raisonnable. La Partie Destinataire notifiera rapidement la Partie Divulgateur dès qu'elle aura connaissance d'une violation ou d'une menace de violation des présentes et coopérera avec toute demande raisonnable de la Partie Divulgateur pour faire valoir ses droits.

8.3. Exceptions aux informations confidentielles. « Informations confidentielles » ne comprend pas les informations qui : (i) sont connues de la Partie Destinataire avant d'être reçues de la part de Partie Divulgateur, sans aucune obligation de confidentialité ; (ii) sont connues de la Partie Destinataire directement ou indirectement à partir d'une source autre qu'une source ayant une obligation de confidentialité envers la Partie Divulgateur ; (iii) deviennent légalement connues du public ou autrement accessibles au public, sauf en cas de violation du présent Contrat; ou (iv) sont développées indépendamment par la Partie Destinataire sans utilisation ou accès aux Informations confidentielles de la Partie Divulgateur. La Partie Destinataire peut divulguer des Informations confidentielles conformément aux exigences de la loi applicable, d'une procédure judiciaire ou d'une réglementation gouvernementale, mais seulement après avoir notifié la Partie Divulgateur (si la loi l'autorise) pour permettre à cette dernière de demander une ordonnance de protection ou de contester d'une autre manière cette divulgation requise, aux frais de la Partie Divulgateur.

8.4. Mesures injonctives. Les Parties conviennent que toute divulgation non autorisée d'informations confidentielles peut causer un préjudice immédiat et irréparable à la Partie Divulgateur et que, dans le cas d'une telle violation, la Partie Destinataire aura droit, si cela est possible en vertu des lois locales applicables, en plus de tous les autres recours disponibles, à une injonction immédiate et à d'autres mesures équitables, sans cautionnement et sans qu'il soit nécessaire de démontrer des dommages évaluable en valeur réels.

9. Durée et Résiliation.

9.1. Durée. Les abonnements au Plan De Service Topnet Live sont établis contractuellement sur une base annuelle et pour une durée déterminée, comme indiqué dans votre bon de commande, votre facture ou votre activation par courriel (un « **Plan annuel** »). Votre année initiale du Plan De Service Topnet Live commencera à la première des deux dates suivantes : la date de votre contrat de Plan De Service Topnet Live ou la date à laquelle les services Topnet Live sont mis à votre disposition ou accessibles par vous (« **Activation** »). Avant la fin du Plan annuel, Topcon proposera de renouveler le service Topnet Live pour la même durée.

9.2. Résiliation pour motif légitime. L'une ou l'autre des parties peut résilier le présent accord pour motif légitime (i) moyennant un préavis écrit de 30 jours adressé à l'autre partie en cas de violation substantielle, si cette violation n'est toujours pas corrigée à l'expiration de ce délai (ou immédiatement si la violation substantielle ne peut être corrigée) ; ou (ii) immédiatement moyennant un préavis écrit si l'autre partie fait l'objet d'une requête en faillite ou de toute autre procédure relative à l'insolvabilité, à la mise sous séquestre, à la liquidation ou à une cession au profit des créanciers. En outre, Topcon peut résilier ce Contrat, sur préavis écrit, si le cas échéant (A) le Client ne paie pas les montants dus en vertu des présentes, et que ce manquement se poursuit plus de 10 jours après notification écrite de Topcon ; ou (B) le Client enfreint les Droits de Propriété Intellectuelle de Topcon, y compris, sans s'y limiter, par l'utilisation d'un Service en excès de la licence d'utilisation ou d'accès accordée dans ce Contrat, y compris toute limitation sur la portée, la nature, le type, la durée, le but, la consommation ou les utilisateurs. Le Client est seul responsable de ses actions et des actions de ses Utilisateurs.

9.3. Interruption du service/résiliation pour des raisons de commodité. Topcon peut interrompre le Service en totalité ou en partie, et/ou résilier le présent Contrat avec ou sans préavis pour toute raison et à tout moment. Si le cas échéant, le Service est interrompu, ou si ce Contrat est résilié par Topcon autrement que pour cause en vertu de l'Article 8.2

ci-dessus, le Client aura le droit d'être remboursé d'un montant égal au prix d'achat payé pour le Service non consommé dans son compte. Ce remboursement ne sera pas disponible si le cas échéant, le Client est en défaut de paiement en vertu du présent Contrat.

9.4. Effet de L'expiration ou de la Résiliation. En cas de résiliation ou d'expiration du présent Contrat, le droit d'accès du client au service prendra fin et le client cessera immédiatement d'utiliser le service. Tant que le Client n'est pas en manquement de toute obligation en vertu des présentes, Topcon rendra toutes les Données du Client conservées dans le Service disponibles sur demande du Client dans le format dans lequel elles sont conservées dans le Service pendant 60 jours suivant la date effective de la résiliation. Après cette période de 60 jours, Topcon n'aura aucune obligation de maintenir ou de fournir les Données du Client et pourra par la suite, sauf interdiction légale, supprimer toutes les Données du Client dans ses systèmes ou autrement en sa possession ou sous son contrôle. Topcon n'accepte aucune responsabilité pour de telles informations, données ou contenus supprimés.

10. Intégralité du Contrat; Cession ; Passation de pouvoir

10.1. Ce Contrat constitue l'intégralité de l'entente entre Topcon et le Client en ce qui concerne le Service et il remplace toutes les communications, ententes et accords antérieurs ou contemporains entre Topcon et le Client en ce qui concerne l'objet des présentes. Aucune relation de coentreprise, de partenariat, d'emploi ou d'agence n'existe entre le Client et Topcon à la suite de ce contrat ou de l'utilisation du Service. Le manquement de Topcon à faire valoir un droit ou une disposition de ce Contrat ne constitue pas une renonciation à ce droit ou à cette disposition, à moins que Topcon ne le reconnaisse et ne l'accepte par écrit. Une version imprimée du présent Contrat est admissible dans les procédures judiciaires ou administratives.

10.2. Ce Contrat ne peut être cédé par le Client sans l'accord écrit préalable de Topcon. Toute cession prétendue en violation du présent article est nulle.

Toute passation de pouvoir réelle ou proposée dans le contrôle du Client qui résulte ou résulterait en un concurrent direct de Topcon possédant ou contrôlant directement ou 50% ou plus du Client, donnera le droit à Topcon de résilier ce Contrat pour cause immédiatement après préavis écrit.

11. Lois locales et contrôle des exportations.

11.1. Le Service fournit des services et utilise des logiciels et des technologies qui peuvent être soumis à des contrôles d'exportation de l'Union européenne, du Royaume-Uni et/ou locaux. Le Client accepte que le Service ne soit pas utilisé, et qu'aucune des informations, logiciels ou technologies sous-jacentes ne soit transférée ou autrement exportée ou réexportée vers des pays à l'égard desquels l'Union européenne ou les États-Unis maintiennent un embargo (collectivement, les « **Pays Sous Embargo** »), ou vers ou par un ressortissant ou un résident de ces pays, ou toute personne ou entité figurant sur la Liste des Nationaux Spécialement Désignés (collectivement, les « Nationaux Désignés »). Les listes des pays sous embargo et des ressortissants désignés peuvent être modifiées sans préavis. En utilisant le Service, le Client déclare et garantit qu'il n'est pas situé dans un pays sous embargo ou un pays désigné, qu'il n'est pas sous son contrôle et qu'il n'est pas un ressortissant ou un résident de ce pays. Le client accepte de se conformer strictement à toutes les lois d'exportation de l'UE et des États-Unis et assume l'entière responsabilité de l'obtention des licences d'exportation ou de réexportation qui peuvent être requises.

11.2. Topcon et ses concédants de licence ne font aucune déclaration selon laquelle le Service est approprié ou disponible pour une utilisation dans d'autres endroits. Si le Client utilise le Service hors de l'Union européenne ou des États-Unis d'Amérique, il est seul responsable du respect de toutes les lois applicables, y compris, sans s'y limiter, les réglementations d'exportation et d'importation des autres pays. Tout détournement du contenu contraire au droit européen et au droit des États-Unis est interdit.

12. Exclusion des garanties.

12.1. L'UTILISATION DU SERVICE SE FAIT AUX SEULS RISQUES DU CLIENT. LE CLIENT ACCEPTE LE SERVICE EN L'ETAT ET SELON SA DISPONIBILITE ET « TEL QUE DISPONIBLE ». TOPCON, SES CONCEDANTS DE LICENCE ET SES FOURNISSEURS DE SERVICES SANS FIL NE FONT AUCUNE REPRESENTATION, GARANTIE OU CAUTION QUANT A LA FIABILITE, L'OPPORTUNITE, LA QUALITE, LA PERTINENCE, LA VERITE, LA DISPONIBILITE, L'EXACTITUDE OU L'EXHAUSTIVITE DU SERVICE OU DE TOUT CONTENU. TOPCON ET SES CONCEDANTS DE LICENCE NE DECLARENT NI NE GARANTISSENT QUE (A) L'UTILISATION DU SERVICE SERA SECURISEE, OPPORTUNE, ININTERROMPUE OU SANS ERREUR OU FONCTIONNERA EN COMBINAISON AVEC TOUT AUTRE MATERIEL, LOGICIEL, SYSTEME OU DONNEES, (B) LE SERVICE REPONDRA AUX EXIGENCES OU AUX ATTENTES DU CLIENT, (C) TOUTE DONNEE CONSERVEE SERA PRECISE OU FIABLE, (D) LA QUALITE DE TOUT PRODUIT, SERVICE, INFORMATION OU AUTRE MATERIEL ACHETE OU OBTENU PAR LE CLIENT PAR LE BIAIS DU SERVICE REPONDRA AUX EXIGENCES OU AUX ATTENTES DU CLIENT, (E) LES ERREURS OU LES DEFAUTS SERONT CORRIGES, OU (F) LE SERVICE OU LE(S) SERVEUR(S) QUI RENDENT LE SERVICE DISPONIBLE SONT EXEMPTS DE VIRUS OU D'AUTRES COMPOSANTS NUISIBLES. LE SERVICE ET TOUT LE CONTENU SONT FOURNIS AU CLIENT STRICTEMENT SUR UNE BASE « COMME TELLE ». TOUTES LES CONDITIONS, DECLARATIONS ET GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, IMPLICITES, STATUTAIRES OU AUTRES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, OU DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS, SONT PAR LA PRESENTE DECLINEES SELON L'ETENDUE DES LIMITES LEGALES AUTORISEE PAR LA LOI APPLICABLE PAR TOPCON ET SES DONNEURS DE LICENCE.

12.2. LE(S) SERVICE(S) PEUT(VENT) ETRE SOUMIS A DES LIMITATIONS, DES RETARDS ET D'AUTRES PROBLEMES INHERENTS A L'UTILISATION DE L'INTERNET ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES/SANS FIL. TOPCON N'EST PAS

RESPONSABLE DES RETARDS, DES ECHECS DE LIVRAISON OU D'AUTRES DOMMAGES RESULTANT DE TELS problèmes.

12.3. VOUS RECONNAISSEZ EN OUTRE QUE VOUS ETES SEULEMENT RESPONSABLE DE LA MAINTENANCE, DU FONCTIONNEMENT ET DU SUPPORT APPROPRIES DU MATERIEL/EQUIPEMENT (PAR EXEMPLE, TELEPHONES MOBILES, TABLETTES, ECRANS, ETC.) QUE VOUS POUVEZ UTILISER DANS LE CADRE DU SERVICE. VOUS VOUS ENGAGEZ A ASSURER L'ADEQUATION DU LOGICIEL A VOS BESOINS SPECIFIQUES ET A CREER L'ENVIRONNEMENT MATERIEL ET LOGICIEL NECESSAIRE A L'UTILISATION DU LOGICIEL. NONOBTANT VOTRE UTILISATION DU SERVICE ET INDEPENDAMMENT DE TOUTE INFORMATION FOURNIE PAR SON INTERMEDIAIRE (QU'ELLE SOIT EXACTE OU INEXACTE) CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT, LA MAINTENANCE OU L'ETAT DES PERFORMANCES DU MATERIEL/EQUIPEMENT, VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES LIES AU BON FONCTIONNEMENT, A L'ASSISTANCE ET A LA MAINTENANCE DU MATERIEL/EQUIPEMENT.

12.4. PAR CONSEQUENT, VOUS ETES RESPONSABLE DE TOUT RISQUE DE PERTE POUR TOUT MATERIEL/EQUIPEMENT REQUIS POUR COMMUNIQUER AVEC OU PAR LE BIAIS DU SERVICE, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA DEFAILLANCE DU VEHICULE, DE L'EQUIPEMENT ET DU DISPOSITIF, LE VOL, L'INCENDIE, LA COLLISION, LA FALSIFICATION ET LE VANDALISME.

13. Indemnisation.

LE CLIENT INDEMNISERA ET TIENDRA TOPCON, SES CONCEDANTS DE LICENCE ET CHACUNE DES ORGANISATIONS MERES , FILIALES, SOCIETES AFFILIEES, DIRIGEANTS, DIRECTEURS, EMPLOYES, AVOCATS ET AGENTS DE CHACUNE DE CES PARTIES DE TOUTE RECLAMATION, COUT, DOMMAGE, PERTE, RESPONSABILITE ET DEPENSE (Y COMPRIS LES HONORAIRES ET FRAIS D'AVOCATS) DECOULANT DE OU EN RELATION AVEC : (I) TOUTE ALLEGATION SELON LAQUELLE L'UTILISATION DES DONNEES DU CLIENT ENFREINT, DETOURNE OU VIOLE LA VIE PRIVEE OU LES

DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE D'UN TIERS, OU A CAUSE UN PREJUDICE A UN TIERS ; (II) L'UTILISATION DU SERVICE PAR LE CLIENT ET/OU SES UTILISATEURS ; (III) LA VIOLATION PAR LE CLIENT OU SES UTILISATEURS DE TOUTE CONDITION, OBLIGATION ET/OU CLAUSE DU PRESENT CONTRAT; (IV) LA NEGLIGENCE OU LA MAUVAISE CONDUITE DU CLIENT OU DE SES UTILISATEURS ; (V) TOUTE UTILISATION OU MAUVAISE UTILISATION DU SERVICE.

14. Limitations de responsabilité.

14.1. EN AUCUN CAS TOPCON NE SERA RESPONSABLE ENVERS LE CLIENT OU TOUT AUTRE TIERS POUR TOUT DELIT, CONTRAT OU TOUTE AUTRE RESPONSABILITE DECOULANT DE L'UTILISATION DU SERVICE, DU SITE WEB, OU DE TOUT SITE WEB TOPCON, OU DE LA CONFIANCE EN TOUTE INFORMATION OU TOUT SERVICE FOURNI PAR TOPCON, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION OU L'INCAPACITE D'UTILISER LE SERVICE, OU POUR TOUT CONTENU OBTENU A PARTIR OU PAR LE BIAIS DU SERVICE, TOUTE INTERRUPTION, INEXACTITUDE, ERREUR OU OMISSION (QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE) DANS LE CONTENU, QUELLE QUE SOIT LA FORME D'ACTION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, POUR TOUTE PERTE DE PROFITS, DE CLIENTELE, D'UTILISATION OU AUTRES PERTES INTANGIBLES, OU TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPECIAL, CONSECUTIF, ACCESSOIRE OU PUNITIF QUEL QU'IL SOIT, MEME SI TOPCON A ETE INFORME DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES.

14.2. EN AUCUNE CIRCONSTANCE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, UNE NEGLIGENCE, TOPCON OU SES AFFILIES, AGENTS, EMPLOYES OU LICENCIES (Y COMPRIS LES FOURNISSEURS TIERS) NE SERONT RESPONSABLES DES DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT RESULTANT DE (I) L'UTILISATION, L'UTILISATION NON AUTORISEE OU L'INCAPACITE A UTILISER LE SERVICE ; (II) DE L'ACTUALITE, DE LA SUPPRESSION, DE LA MAUVAISE DISTRIBUTION OU DE L'INCAPACITE A CONSERVER LES DONNEES DU CLIENT ; OU (III) DE L'ACCES NON AUTORISE OU DE L'ALTERATION DES DONNEES DU CLIENT.

14.3. EN OUTRE, SANS PREJUDICE DE CE QUI PRECEDE, EN TOUT ETAT DE CAUSE, LES RECOURS DISPONIBLES AU CLIENT SERONT LIMITES AU MONTANT LE PLUS ELEVE DU MONTANT PAYE PAR LE CLIENT A TOPCON POUR LE DROIT D'UTILISATION DU SERVICE POUR LA PERIODE EN COURS.

14.4. Certains États et/ou juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites ou la limitation de la responsabilité pour les dommages accessoires, consécutifs ou certains autres types de dommages, de sorte que les exclusions énoncées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer au client.

15. Protection et sécurité des données.

15.1. Entre Topcon et le Client, le Client est le Responsable du traitement de données des dites Informations Personnelles et Topcon ne traitera les Informations Personnelles qu'en tant que sous-traitant du traitement des données agissant pour le compte du Client afin d'exécuter ses obligations en vertu du présent Contrat.

15.2. Dans le cadre de la vente et de la fourniture du Service, Topcon peut, à tout moment, collecter, maintenir, traiter et utiliser des informations personnelles, y compris les noms des clients, les noms des Utilisateurs, les adresses, les adresses e-mail, les numéros de téléphone, les identifiants de connexion (nom d'utilisateur, mot de passe), l'adresse IP, les coordonnées de localisation et les positions GNSS sont alors déterminées et traitées. Avec une utilisation continue, d'autres données, telles que l'emplacement du contrôle de la machine, peuvent être obtenues, ce qui peut permettre de tirer des conclusions sur des personnes physiques individuelles. Le traitement a lieu pour la fourniture de données pour la mesure de zones et d'objets par l'utilisateur. Cela peut se faire dans différents domaines et à différentes fins, par exemple dans le cas du positionnement et du contrôle des machines de construction et agricoles, ainsi que pour la mesure et l'acquisition de données dans la sylviculture et l'agriculture. En outre, les projets d'infrastructure peuvent également être préparés et réalisés avec le système.

15.3. Topcon traitera les Informations Personnelles conformément aux conditions du présent Contrat et de ses Politiques de Confidentialité disponibles sur demande ou telles que publiées sur notre site web. Les parties conviennent que les instructions complètes et définitives du client sont énoncées dans le présent Contrat. Tout traitement hors du cadre de ces instructions (le cas échéant) nécessitera un accord écrit préalable entre le Client et Topcon avec des instructions supplémentaires pour le traitement. En cas de conflit entre les conditions du présent Contrat et les déclarations de confidentialité, les conditions du présent Contrat prévaudront en ce qui concerne le service acheté en vertu des présentes.

15.4. Topcon a mis en place et maintiendra et suivra des mesures techniques et organisationnelles appropriées destinées à protéger les Informations Personnelles contre tout accès, divulgation, dommage, altération, perte ou destruction accidentels, non autorisés ou illégaux. Nonobstant ce qui précède, le Client est responsable de son utilisation sécurisée du Service, y compris de la sécurisation des informations d'authentification de son compte, de la protection de la sécurité des informations personnelles lorsqu'elles sont en transit vers et depuis le Service et de la prise de toutes les mesures appropriées pour crypter ou sauvegarder de manière sécurisée toute information personnelle téléchargée vers le Service.

15.5. Si Topcon prend connaissance d'un accès illégal à toute Information Personnelle conservée sur l'équipement de Topcon ou dans une installation de Topcon, ou d'un accès non autorisé à cet équipement ou à cette installation résultant en une perte, une divulgation ou une altération de l'Information Personnelle (chacun étant un « **Incident de Sécurité** »), Topcon (1) préviendra rapidement le Client de l'Incident de Sécurité (à condition que cette notification puisse être retardée si un organisme d'application de la loi l'exige) ; (3) à la demande du Client et à ses frais, prendre des mesures commercialement raisonnables pour aider le Client à se conformer à ses obligations en vertu des Lois Applicables sur la Protection de la Vie Privée

en ce qui concerne la réponse à un Incident de Sécurité.

15.6. Les notifications d'incidents de sécurité seront transmises à un ou plusieurs administrateurs du Client par tout moyen choisi par Topcon, y compris par courriel. Il est de la seule responsabilité du Client de s'assurer que les administrateurs du Client maintiennent des coordonnées exactes sur le portail en ligne ou comme autrement requis par Topcon dans une notification écrite aux administrateurs du Client. L'obligation de Topcon de signaler ou de répondre à un Incident de Sécurité en vertu de cet Article ne constitue pas une reconnaissance par Topcon d'une quelconque faute ou responsabilité à l'égard de l'Incident de Sécurité. Le Client doit informer Topcon rapidement de toute utilisation abusive possible de ses comptes ou de ses identifiants d'authentification ou de tout incident de sécurité lié au Service.

15.7. Topcon peut transférer les renseignements personnels du client à ses entités affiliées dans le cadre de l'exécution de ses obligations en vertu du présent contrat. Pour une liste des sites Topcon, veuillez consulter les sites de la société sur <https://www.topconpositioning.com>. Le Client reconnaît expressément que les Informations Personnelles peuvent être transférées aux Etats-Unis, et le Client autorise Topcon (le cas échéant) à transférer les Informations Personnelles et à les traiter aux Etats-Unis ou dans tout autre pays comme indiqué ci-dessus, qui peut ne pas avoir le même niveau de protection des données que le pays d'où proviennent les Informations Personnelles.

15.8. Le Client déclare et garantit qu'il a l'autorité de fournir les Informations personnelles à Topcon pour le traitement tel que prévu par ce Contrat. Si une loi applicable exige qu'une personne concernée reçoive une notification ou donne son consentement au traitement et/ou au transfert de ses Informations Personnelles, le client fournira cette notification et obtiendra ce consentement des personnes concernées.

15.9. Topcon se conformera aux lois applicables en matière de protection de la vie privée en ce qui concerne l'exercice par toute personne concernée

de ses droits d'accès, de rectification ou d'opposition au traitement des Informations personnelles. Nonobstant ce qui précède, à moins qu'il n'en soit autrement exigé par les Lois Applicables sur la Protection de la Vie Privée, Topcon informera rapidement le Client si Topcon reçoit une demande d'une personne concernée pour avoir accès aux Informations Personnelles ou toute autre réclamation ou demande relative aux obligations du Client en vertu des Lois Applicables sur la Protection de la Vie Privée. Topcon fournira une assistance raisonnable au Client pour faciliter la capacité du Client à répondre à une telle demande ou réclamation (y compris, sans s'y limiter, en permettant aux personnes concernées d'avoir accès à leurs Informations Personnelles si un tel accès est requis par les lois applicables en matière de protection des données, et lorsque les Informations Personnelles ne sont pas déjà disponibles pour le Client).

15.10. Le Client consent à ce que Topcon engage des sous-traitants tiers pour traiter les Données à caractère personnel aux fins autorisées, à condition que : (i) Topcon maintienne une liste à jour de ses sous-traitants qui est disponible sur demande ; (ii) Topcon impose des conditions de protection des données à tout sous-traitant qu'il nomme, qui l'obligent à protéger les Données selon les exigences requises par les Lois Applicables sur la Confidentialité ; et (iii) Topcon reste responsable de toute violation de cet Article qui est causée par un acte, une erreur ou une omission de son sous-traitant. Le Client peut s'opposer à la nomination ou au remplacement par Topcon d'un sous-traitant ultérieur avant sa nomination ou son remplacement, à condition que cette opposition soit fondée sur des motifs raisonnables liés à la protection des données. Le cas échéant, Topcon soit ne désignera pas ou remplacera le sous-processeur, soit, si cela n'est pas possible, le Client pourra suspendre ou résilier ce Contrat (sans préjudice des frais encourus par le Client avant la suspension ou la résiliation).

15.11. Si Topcon croit ou se rend compte que son traitement des Informations Personnelles est susceptible d'entraîner un risque élevé pour les droits de protection des données et les libertés des

personnes concernées, il informera le Client et fournira une coopération raisonnable au Client (à la charge du Client) dans le cadre de toute évaluation de l'impact sur la protection des données qui pourrait être requise en vertu des Lois Applicables sur la Vie Privée.

15.12. Le Client ne fournira à Topcon que les Informations Personnelles nécessaires à l'exécution par Topcon de ses obligations en vertu du présent Contrat. Le Client reconnaît que le Service ne nécessite pas le traitement d'Informations sensibles ; par conséquent, en aucun cas le Client ne téléchargera ou ne fournira au Service des Informations restreintes. Si le Client télécharge des Informations sensibles par inadvertance, celles-ci seront traitées de la même manière que les Informations personnelles en vertu du présent Contrat.

15.13. À la suite de la résiliation ou à l'expiration du Service, Topcon retournera au Client ou supprimera de manière sécurisée toutes les Informations Personnelles traitées dans le cadre du Service, lorsque cela est requis par les Lois Applicables sur la Confidentialité et au choix du Client. Cette exigence ne s'applique pas dans la mesure où Topcon est tenu, en vertu de la loi applicable, de conserver une partie ou la totalité des Informations personnelles, ou aux Informations personnelles qu'il a archivées sur des systèmes de sauvegarde, auquel cas Topcon les isolera et les protégera en toute sécurité contre tout traitement ultérieur, sauf dans la mesure requise par ladite loi.

15.14. S'il y a de nouvelles directives ou un changement dans les Lois Applicables sur la Vie Privée qui rend tout ou partie du Service et/ou de ce Contrat illégal, Topcon peut notifier au Client les modifications à cet Article qu'elle juge raisonnablement nécessaires à la lumière de ces

nouvelles directives ou de ce changement dans les Lois Applicables sur la Vie Privée. Si le client ne souhaite pas accepter les nouvelles conditions du présent Article, il peut résilier le présent contrat dans les 15 jours suivant la date de la notification.

16. Force Majeure.

Tout retard ou défaut d'exécution par Topcon en vertu de ce Contrat ne sera pas considéré comme une violation de ce Contrat si et dans la mesure où il est causé par des événements hors du contrôle raisonnable de Topcon, y compris, mais sans s'y limiter, les cas de force majeure, les embargos, les restrictions gouvernementales, les grèves, les émeutes, les attaques terroristes, les guerres ou autres actions militaires, les troubles civils, les rébellions, les incendies, les inondations, le vandalisme, les pannes de courant ou le sabotage.

17. Garanties. Garanties réciproques.

Chaque partie déclare et garantit qu'elle a le pouvoir légal et l'autorité pour conclure le présent Contrat et (ii) que son acceptation et son exécution en vertu du présent Contrat ne viole aucun accord oral ou écrit avec un tiers ou aucune obligation due par elle à un tiers.

18. Droit applicable et juridiction compétente.

Ce contrat sera régi, interprété et exécuté conformément aux lois de l'endroit où l'entité Topcon qui conclut ce contrat a été incorporée, sans égard aux dispositions relatives aux conflits de lois. Si, pour quelque raison que ce soit, une disposition du présent Contrat, ou une partie de celui-ci, est inapplicable, cette disposition sera appliquée dans toute la mesure permise afin de mettre œuvre la volonté du présent accord, et le reste du présent accord restera en vigueur. Toute action concernant ce Contrat sera menée devant les tribunaux compétents situés dans le pays où l'entité Topcon qui conclut ce Contrat a été incorporée.